

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 49825 du 15 juin 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
de la spécialité « montagne »**

NOR : INTJ1717702S

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu la décision n° 96453 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1634274S),

Décide:

Article 1^{er}

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2017:

Goudin Johan

NIGEND : 307135

NLS : 8104673

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 juin 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*

L. BITOUZET